

Le Réseau Histoire de l'Université du Québec à Montréal
présente

Le projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal et la place de l'historien

Mémoire préparé et rédigé par

Le comité sur le projet de Politique du patrimoine :
Christian Arcand (ma, histoire)
Éliane Bélec (ma, histoire)
Éric David (ma, histoire)
Julie Duchesne (ma, histoire)
Céleste Couture, collaboratrice (Doctorante en histoire)

Ville de Montréal
Le 31 janvier 2005

Table des matières

1. À propos du Réseau Histoire de l'Université du Québec à Montréal	p. 3
2. Intérêt du Réseau pour le projet de Politique du patrimoine	p. 3
3. Appréciation générale du Projet de politique	p. 4
4. Notre préoccupation : un rôle accru pour l'historien professionnel	p. 4
5. Critiques constructives et suggestions pour améliorer le projet	p. 6
6. Recommandations finales	p. 13
7. Conclusion	P. 14
8. Annexes	p. 15
9. Lettre d'appui du département d'histoire de l'UQAM	p. 17

Le Réseau Histoire de l'Université du Québec à Montréal est heureux de présenter à la Ville de Montréal ce mémoire commentant le projet de Politique du patrimoine présenté en 2004. Notre objectif est de faire part au comité de l'essentiel de nos observations et recommandations en tant que jeunes professionnels de la discipline historique. L'équipe de rédaction tient à accompagner ce mémoire de toute sa volonté à s'impliquer dans le perfectionnement de la future Politique du patrimoine.

1. À propos du Réseau Histoire de l'Université du Québec à Montréal

Le Réseau Histoire de l'Université du Québec à Montréal est un regroupement de plus de 1000 membres étudiants, diplômés, professeurs et chargés de cours universitaires. Implanté depuis 1998, ce réseau socioprofessionnel a pour but la réussite académique et professionnelle de ses membres dont l'histoire est la formation, la profession et la passion.

Depuis sa création, le Réseau est très actif dans l'organisation de conférences, rencontres thématiques, midi causeries, etc. Son succès repose grandement sur l'implication de ses membres bénévoles et de sa gestion participative. Ainsi, les membres se rencontrent, s'entraident et s'échangent des informations tant à caractère historique que professionnel. D'ailleurs, le milieu professionnel reconnaît de plus en plus les compétences qu'apporte l'historien dans le marché du travail. On observe aussi un nombre grandissant d'employeurs qui font directement appel au Réseau Histoire pour embaucher de nouvelles recrues.

Les bulletins électroniques info-histoire et info-emploi maintiennent les membres informés via l'Internet :

<http://www.reseauhistoire.uqam.ca>

2. Intérêt du Réseau Histoire pour le projet de Politique du patrimoine

De plus en plus, le Réseau Histoire souhaite agir comme intervenant sur des questions concernant l'historien dans la société. C'est dans cette foulée que nous avons décidé d'exprimer nos préoccupations à l'égard du projet de Politique du patrimoine selon les deux axes de réflexion suivants :

- Revendiquer un rôle accru pour l'historien en matière de patrimoine;
- Apporter une critique constructive au contenu du projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal.

3. Appréciation générale du Projet de politique

D'emblée, nous tenons à saluer les efforts déployés par la Ville afin de se doter d'une politique en matière de patrimoine. Les membres du Réseau Histoire sont conscients de l'énorme potentiel de Montréal dans ce domaine et ils appuient chaudement la démarche entreprise. De façon générale et surtout en tant que citoyens, nous apprécions la volonté exprimée par la Ville de Montréal d'intégrer le patrimoine dans son plan d'urbanisme, ce qui constitue à nos yeux la preuve que la Ville reconnaît à sa juste valeur l'importance du patrimoine dans le développement économique et culturel de Montréal. Cependant, c'est d'abord à titre d'historiens que nous nous exprimons.

Faut-il préciser que *patrimoine* et *histoire* constituent des notions intimement liées? Cette interrelation est d'ailleurs explicitement reconnue dans le Projet. La **reconnaissance de l'importance de la valeur historique** dans la notion de patrimoine est à notre avis le point de départ obligé de toute politique du patrimoine digne de ce nom. Sur ce point, comme sur plusieurs autres, nous ne pouvons qu'approuver l'orientation prise par le Projet.

Au nombre des points positifs, notons également l'insistance du document sur le concept de **multidisciplinarité**. Tout comme les auteurs du Projet, nous sommes tout à fait d'accord pour affirmer que la compréhension du patrimoine nécessite l'apport de spécialistes provenant de divers horizons professionnels. À ce chapitre, nous sommes heureux de constater que le document semble reconnaître le rôle que doit remplir la discipline historique au côté des autres disciplines, à la fois dans la compréhension du patrimoine et dans la mise en œuvre de la Politique¹ à travers des activités d'évaluation, de vulgarisation et d'éducation populaire.

L'exemplarité de la démarche de la Ville de Montréal se doit aussi d'être soulignée. Enfin, nous soutenons vivement l'engagement de la Ville à vouloir favoriser le partage des responsabilités et la mise en réseau des acteurs en patrimoine². Notons que cet engagement est tout à fait cohérent avec l'approche multidisciplinaire qui est privilégiée dans le document. Ainsi, nous accueillons favorablement la volonté de la Ville à vouloir élargir le cercle de ses partenaires.

4. Notre préoccupation : un rôle accru pour l'historien professionnel

4.1 La situation actuelle des professionnels de l'histoire

Quand on veut faire ériger un bâtiment, on appelle l'architecte et l'ingénieur. Pour un projet en santé, on consulte les médecins. Pour les questions du patrimoine qui concernent l'histoire, pourquoi ne pas s'allier... l'historien! Si la discipline historique est nommée dans le rapport, son professionnel attitré n'est jamais mentionné, comme évacué de la trame décisionnelle du projet de Politique.

Certes, il existe des historiens à l'emploi de la Ville de Montréal. Malheureusement, la plupart de temps ils ne sont présents qu'à titre de consultants ou d'employés de second

¹ Ville de Montréal.- *Projet de Politique du patrimoine*.- Montréal, 2004, P. 30.

² Op. cit., p. 37.

ordre. Le plus grand nombre d'entre eux agissent à titre de guides-animateurs dans les institutions muséales ou exercent des tâches essentielles mais souvent peu valorisées sur le plan salarial et non-reconnues par la permanence (postes temporaires, auxiliaires, cols-blancs). Pourtant, la Ville est engagée depuis longtemps dans la mise en valeur du patrimoine et en fait un des éléments essentiels de sa politique.

4.2 Nos revendications

Pour intégrer sérieusement l'historien, il faudrait **favoriser son embauche** à plusieurs niveaux comme : la réalisation d'études patrimoniales, l'élaboration d'activités ponctuelles de sensibilisation et de commémoration, la documentation et la mise en valeur des collections existantes, la réalisation d'étude en toponymie etc. De façon concrète, la Ville doit **créer des postes permanents d'historiens ou de spécialistes en patrimoine** qui exigent une formation de niveau universitaire en histoire de la part des éventuels candidats. La Ville doit absolument reconnaître **la valeur des diplômes universitaires en histoire** si elle désire se doter d'une masse critique de spécialistes capables de mener à bien les différents projets en patrimoine avec le degré de professionnalisme auquel on doit s'attendre de la part d'une ville de la taille de Montréal. Une fois que l'importance de l'historien sera reconnue à sa juste valeur, celui-ci pourra alors pleinement remplir son rôle au sein des équipes multidisciplinaires dont il fera partie en partageant son expertise propre avec celle de ses collègues.

4.3 Apport de l'historien en matière de patrimoine

Quoique cela semble tomber sous le sens, nous considérons qu'il est important d'affirmer que l'historien de formation est parfaitement outillé pour œuvrer dans le domaine patrimonial. Nos revendications sont d'ailleurs appuyées par notre *Déclaration des compétences*, préparée à l'intention des employeurs et présentée en annexe de ce document. Fondamentalement, nous percevons notre discipline comme étant celle qui lie notre existence à celle de ceux qui nous ont précédé. Elle donne au territoire, aux événements, au contexte et à la trame humaine actuels un sens qui touche davantage notre fibre émotionnelle. Faisant ainsi littéralement partie de la vie, il nous est impossible de limiter sa définition aux concepts événementiels et factuels. Nous aimerions voir le rôle essentiel de l'histoire, c'est-à-dire, la continuité de l'expérience humaine, mieux intégré dans le projet de Politique du patrimoine.

L'historien collaborant à des études en patrimoine apporte donc un point de vue unique qui va au-delà de la simple recherche de faits, de personnages ou de grands événements et au-delà de critères basés sur l'esthétique. Dans un cadre patrimonial, il tente de savoir comment le patrimoine étudié a marqué son époque, s'il a été témoin ou s'il a contribué à des changements politiques, sociaux ou culturels. L'historien essaie également de comprendre comment le patrimoine s'inscrit dans son environnement et comment il interagit avec lui et le marque. Évidemment cette compréhension repose sur la consultation d'études existantes et sur le dépouillement d'archives, qui sont critiquées

et authentifiées selon une méthode de recherche et d'analyse reconnue et rigoureuse. Cette quête de connaissances vise à cerner la valeur historique et patrimoniale qui servira à construire la mémoire et, éventuellement, contribuera à dégager le potentiel de conservation.

Ainsi, l'objet patrimonial n'est pas seulement évalué en fonction de critères esthétiques, mais également en fonction de sa richesse historique fondée sur une documentation solide. Par ailleurs, la formation académique de l'historien le rend apte à diffuser et à vulgariser les connaissances acquises. Dans l'étude du patrimoine, la mémoire et l'identité sont des notions que l'historien peut évaluer. Ce dernier est en mesure de faire parler les témoins du passé que l'on retrouve dans la trame urbaine. L'histoire qui avait l'habitude de ne travailler qu'avec le document écrit a renouvelé ses méthodes au XX^e siècle pour inclure désormais les documents iconographiques (photographies, cartes, œuvres d'art, etc.), les artefacts et les témoignages ainsi que l'environnement urbain et naturel. L'historien peut aujourd'hui « lire » un bâtiment, un objet ou un site comme un document écrit.

5. Critiques constructives et suggestions pour améliorer le projet

5.1 En regard des critères qui définissent la notion de patrimoine et la valeur patrimoniale

- Quelle est la place de l'histoire dans les différentes catégories de patrimoine?

L'examen de la définition des sept types de patrimoine ainsi que des quatre valeurs et critères d'appréciation objectifs et subjectifs démontre que la notion historique est peu considérée.³ À cet égard, seuls les patrimoines bâti et paysager ainsi que la commémoration réfèrent explicitement à l'histoire. Pourtant, il est clairement dit que la valeur historique influence grandement la détermination de ce qui est patrimonial. D'autant plus qu'il est reconnu dans le projet de Politique patrimoniale que la notion de patrimoine est une construction socio-historique et que l'histoire forge l'identité. Par conséquent, nous sommes en droit de considérer que la notion historique devrait obtenir une plus grande place. Après tout, toutes les catégories de patrimoine mentionnées dans le projet de Politique ne possèdent-elles pas des contextes historiques particuliers qui ont encadré leur existence et influencé leur évolution? Ainsi, **quel que soit le type de patrimoine, une attention particulière devrait être accordée à la portée de l'histoire qu'il exprime.**

Ceci nous amène à nous interroger sur la compréhension de la valeur historique. La définition offerte ne correspond pas à la portée que peut avoir l'histoire quand vient le temps de déterminer le potentiel patrimonial d'un objet donné. Par conséquent, nous en proposons une nouvelle qui répond davantage à la réalité historique.

³ Op. cit., pp. 29-31.

Valeur historique...

Définition selon le projet de Politique du patrimoine (Voir page 31)

Liée au territoire où les événements se sont produits et qui a généré des formes spécifiques d'organisation sociale et urbaine, s'inscrivant dans un contexte géopolitique plus global.

Notre définition

Liée à la période et au contexte particulier (politique, économique, social, artistique et architectural, urbain, géographique et, selon le cas, international) dans lequel l'objet patrimonial étudié a pris forme et a évolué ainsi qu'aux grands événements, personnages et institutions qui l'ont affecté au fil du temps.

La compréhension faussée de la valeur historique pourrait expliquer pourquoi l'histoire tient moins d'importance que les valeurs artistiques et esthétiques lors d'évaluations patrimoniales. À cet égard, l'exemple de la cotation accordée à la valeur historique d'un édifice lors de son évaluation patrimoniale est révélateur.⁴ En effet, cette valeur ne possède que 20 points, tandis que la valeur architecturale en dispose de 45. D'ailleurs, on ne parle pas de valeur historique, mais de *valeur documentaire*. Est-ce parce que l'historien est absent du débat? Au fait, qui ordonne et accorde la tenue d'étude patrimoniale et qui les réalise? Est-ce essentiellement des architectes, des architectes en paysage, des urbanistes et à l'occasion des historiens de l'art et des archéologues? A-t-on recours à l'historien? Si oui, à quelle occasion? Enfin, le contenu de ces études est-il vérifié?

De plus, nous estimons que le rôle joué par un patrimoine donné dans l'évolution de la société est aussi important, sinon plus, que le prestige de son concepteur. Ainsi, la notion de « remarquable » ne se limite pas qu'à des critères artistiques et esthétiques.

5.2 Précisions devant être apportées dans les critères d'évaluation du patrimoine

Voici les plus importantes lacunes que nous avons observées et qui selon nous, méritent d'être considérées et corrigées. Ces remarques constructives et ces exemples vous permettront de saisir concrètement l'apport de l'historien dans les évaluations patrimoniales.

- *Frontière temporelle*

À partir de quelle date peut-on commencer à considérer comme patrimoniale la valeur d'un objet ou d'un lieu? Si la question ne se pose pas en ce qui concerne les époques plus anciennes, nous souhaitons voir ce critère défini afin de protéger des éléments

⁴ Ville de Montréal, *Procédure d'étude de projet pour un édifice historique dont on pressent l'intérêt patrimonial. Termes de référence – études patrimoniales*. Procédures remises au consultant-expert lors de l'évaluation patrimoniale d'un édifice.

plus récents comme le bungalow des banlieues, la Place Ville-Marie ou le parc Olympique. Si 1975 est adopté comme frontière temporelle pour le patrimoine bâti, qu'en est-il pour les autres formes de patrimoine? Ne pourraient-ils pas aussi bénéficier de la même protection? Étendre 1975 aux autres patrimoines aurait pour conséquence de légitimer une réflexion à leur égard avant d'intervenir. **Nous demandons donc que des précisions soient apportées sur ce point.**

- Mise en garde: ancienneté et rareté

Nous craignons, peut-être à tort, qu'il existe des présomptions à propos des mots ancienneté et rareté. Ce n'est pas parce qu'un objet est plus ancien qu'il possède plus de valeur. Autrement, cela reviendrait à dire que la Première Guerre mondiale est plus importante que la Seconde. De plus, ancienneté et rareté ne s'équivalent pas. En effet, un objet plus ancien n'est pas obligatoirement plus rare. Par exemple, le duplex montréalais a été construit en milliers d'exemplaires durant plusieurs décennies tandis qu'il n'existe qu'un seul stade Olympique. **Nous souhaitons que les intervenants soient davantage sensibilisés à la distinction entre ancienneté et rareté.**

- Notion d'élément marqueur

Pourquoi les résidents du Plateau Mont-Royal luttent-ils pour le cloître du Mont-Carmel? Pourquoi ceux de l'ouest de l'île se sont-ils opposés au remplacement du nom du boulevard Dorchester par celui de René-Lévesque? Pourquoi ne corrige-t-on pas la sinuosité de la rue des Carrière? Pourquoi tant de passions sont soulevées lorsqu'il est question de démolir une structure à première vue anodine? Ces réponses résident sans doute dans la notion *d'élément marqueur*. Ce terme renvoie habituellement à une structure située en hauteur qui sert de point de repère dans le paysage urbain ou qui marque son environnement par sa présence. À cette notion, nous joignons les espaces ou les objets qui possèdent une symbolique d'attachement, d'identification et de commémoration pour une population ou une communauté; liens qui se développent au fil des années et qui sont transmis d'une génération à une autre. **Pour éviter l'élimination de points de repère définissant l'identité et la mémoire d'un groupe, nous recommandons que la notion *d'élément marqueur* soit incluse dans le Projet.**

Exemple de l'application de la notion d'élément marqueur

Bouteille de la Guaranteed Pure Milk

Au-dessus de l'ancienne laiterie de la Guaranteed Pure Milk trône un des derniers châteaux d'eau de Montréal en forme de bouteille de lait. Vestige d'une ancienne technologie, sa forme inusitée frappe l'imaginaire des Montréalais au point de servir de point de repère dans le centre ouest de la ville. Sa forme est également un rappel de l'essor de l'industrie laitière à Montréal (commémoration) et de l'ingéniosité d'une compagnie (véhicule publicitaire) pour se démarquer de ses rivales.

Croix sur le mont Royal (1924)

En 1924, la Société Saint-Jean-Baptiste fait ériger, en mémoire à Maisonneuve, une croix illuminée sur le mont Royal dans le but d'éveiller la fibre nationaliste des Canadiens français à une époque où la ville est dominée par les anglophones. La même année, la Société renoue avec la tradition du défilé de la Saint-Jean-Baptiste et obtient du gouvernement québécois la consécration du 24 juin comme journée fériée. Au-delà de sa symbolique politique et religieuse, ce monument juché au sommet de la montagne, maintenant indissociables, incarne la ville de Montréal et, par la force des choses, contribue au sentiment d'appartenance des Montréalais.

- Notion de science et de technologie

Peut-on considérer l'ascenseur, l'électricité, le moulin à vent, le moteur à deux temps, le plastique, la technique du vitrail ou le tramway comme des sciences? Non. Mais ces choses furent un jour des innovations technologiques nées de la science de leur époque. Ce sont aussi des expressions de l'évolution du savoir-faire humain, de l'application des progrès technologiques et une représentation momentanée de la perception sociale face à eux. Puisque la technologie joue un grand rôle dans l'évolution des sociétés depuis la nuit des temps, il serait important de **reconnaître davantage son influence** sur le patrimoine montréalais. D'autant plus qu'elle permet de créer des liens de continuité entre le passé et le présent. En ce sens, **nous recommandons que la valeur technologique soit ajoutée à côté de la valeur scientifique**. De plus, l'expression de la technologie ne se limite pas au patrimoine bâti et paysager; elle s'observe également dans le patrimoine archéologique, l'art public et le patrimoine immobilier. À cet égard, le choix des matériaux et leur traitement sont révélateurs.

Exemple de l'importance de la notion technologique

Les élévateurs à grains du port de Montréal

Parmi les infrastructures qui ont permis au port de Montréal de jouer un rôle prépondérant dans les échanges commerciaux internationaux figure le système d'élévateurs à grains. Mis en place à la fin du XIX^e siècle le long des voies ferrées et des zones portuaires, les silos servent à entreposer les grains de l'Ouest canadien et à faciliter leur transbordement. Telle une chaîne de montage, les grains des Prairies sont transvidés dans les wagons pour ensuite être acheminés jusqu'aux élévateurs portuaires. Leur destination finale: le port de Montréal. À cet endroit, les grains sont de nouveau déchargés, entreposés et finalement transvidés dans des bateaux transatlantique à l'aide d'un convoyeur. Avant la mise en place de silos dans le port de Montréal, le transbordement des grains entre la terre ferme et les bateaux se faisait à d'un bateau muni d'une tour de manutention (utilisé dès la première moitié du XIX^e siècle).

Entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, trois types d'élévateurs sont construits dans le port de Montréal. La première génération (dès 1885) est faite en bois recouvert de tôles ondulées. Les risques d'inflammabilité sont amoindris par une

seconde génération (dès 1904) faite en acier recouverte de tôle et reposant sur les piliers en béton. Enfin, la dernière génération, en béton armé, (dès 1912) marque l'histoire de l'ingénierie en étant le premier exemplaire mondial de ce type de technologie.

Beaucoup moins connues, figurent les innovations technologiques qui sont mises au point entre chaque génération comme le système de vidage du wagon au silo et de l'amélioration des conditions de travail des ouvriers. Figurant parmi les premières structures ayant marqué le paysage urbain montréalais, ils sont les témoins vivants de l'évolution des infrastructures portuaires et de l'essor du port de Montréal. Or, comme trace tangible de leur présence, il ne reste que les ruines archéologiques du n°2 ainsi que l'élévateur du Grand Tronc et le silo n°5, qui sont d'ailleurs régulièrement menacés de démolition.

- Influence de l'humain sur le patrimoine naturel

Nous recommandons aussi l'élargissement de la définition du patrimoine naturel afin de tenir compte de la dynamique d'influence entre celui-ci et la présence humaine. Ceci dans le but de comprendre comment la présence de l'objet étudié façonne le développement urbain et quelles interactions il en résulte entre lui et l'être humain. Ainsi, est-ce qu'une technologie spécifique est déployée pour le mettre en valeur ou le contourner? La compréhension de ces phénomènes permet de mieux nuancer la complexité de la valeur patrimoniale de l'objet étudié et de ses effets sur son environnement. De plus, **nous estimons que la Ville ne doit pas se contenter seulement d'étudier ou de tenir compte du patrimoine qui est sous sa juridiction et ce, peu importe le type de patrimoine, car il est de son devoir de conscientiser la personne ou l'entité qui en possède les droits.**

Exemples de l'influence de l'humain sur le patrimoine naturel

Rapides de Lachine

Il est reconnu que les rapides de Lachine sont à l'origine du développement urbain de Montréal en la rendant, par leur présence, lieu de transbordement obligatoire. Et en guise de solution de contournement, le canal Lachine (1823-1825) est créé, et bien des années plus tard la voie Maritime (1954-1959). Il va sans dire que sans les Rapides, le développement urbain de Montréal aurait eu un tout autre visage.

Le mont Royal

Sommet le plus élevé de la ville sur lequel un parc a été aménagé (1876), le mont Royal représente aussi un facteur de ralentissement dans le développement urbain et un obstacle à contourner pour le chemin de fer. Or au début du XX^e siècle, il est impossible pour une nouvelle compagnie ferroviaire de venir s'établir au centre de la ville de Montréal à moins de passer sous la montagne. C'est pourtant ce que fera le Canadien Nord. La construction de son tunnel donnera aussi naissance à Ville Mont-Royal.

- Ruines archéologiques hors sol

Nous recommandons que la définition du patrimoine archéologique soit élargie afin d'inclure des structures anciennes incomplètes (artefacts) situées hors sol. Après tout, l'archéologie inclut aussi les vestiges situés sous l'eau, alors pourquoi pas hors sol? Ceci dans le but de considérer les ruines d'un bâtiment, d'une œuvre de génie, d'un monument ou autre artefact d'intérêt aujourd'hui disparu, mais dont il subsiste des traces. Témoin tangible de ce passé, ces fragments représentent d'excellents outils didactiques qui peuvent éventuellement faire l'objet d'une commémoration ou devenir un site d'interprétation.

Exemple de vestiges archéologiques hors sol

Mur de soutènement du viaduc de la rue Notre-Dame

L'expansion des installations ferroviaires de l'autre côté de la rue Notre-Dame (1896-1901) et la volonté de la ville de Montréal de conserver intacte cette rue se traduisent par la construction d'un viaduc. Une première section est d'abord érigée entre les rues Berri et Lacroix (1894ca-1997), puis une seconde avec des entrepôts est ajoutée entre les rues Lacroix et Montcalm (1910-1911) lors du dernier agrandissement du complexe ferroviaire de la Place Viger (1910-1911). Vers la fin des années 1990, la Ville de Montréal reconstruit le viaduc en raison de sa vétusté; certaines sections sont reconstruites pour illustrer l'ancienne technique de construction. De l'ancienne infrastructure, il ne reste plus que l'ancien mur de soutènement en pierre de la première section qui laisse deviner la configuration particulière des rails (disposés de manière oblique à la gare-hôtel Viger) qui avait dû être aménagée ainsi en raison de l'étroitesse de l'approche.

Exemple concret d'interprétation de ruines hors sol

Vestiges de l'hôpital général de Montréal (1693-1871)

Le développement du port de Montréal et la création du canal Lachine intensifient l'activité économique de la ville de Montréal, alors que la démolition des fortifications favorise l'expansion du développement urbain. Au cours du XIX^e siècle, plusieurs rues sont prolongées, fusionnées avec d'autres ou élargies afin de mieux coordonner les échanges entre le port et le reste de la ville. Dans cette perspective, une bonne partie de la propriété de l'hôpital général des sœurs Grises, qui ont quitté le secteur en 1871 pour l'ouest de la ville, sera démolie pour permettre l'aménagement, entre 1872 et 1875, des rues Saint-Pierre et Normand. Suite à la réfection de la rue Saint-Pierre et aux fouilles archéologiques du secteur (1996-1997), la contribution des sœurs Grises et de leur hôpital à la consolidation de l'établissement de Montréal est mise en valeur notamment à l'aide de panneaux d'interprétation, d'indication dans la rue marquant l'emplacement des édifices démolis et de la restauration des ruines restantes de la première chapelle (1695-1704).

- Grand absent: patrimoine industriel

Le patrimoine industriel est un grand oublié dans le Projet de politique. Serait-ce parce qu'on considère à tort qu'il se réduit au patrimoine bâti? Or, le patrimoine industriel représente davantage que des traces matérielles: ruines, outils, machinerie, matériaux, art de construire, véhicules de transport, infrastructures urbaines, etc. Il exprime aussi l'impalpable quand il s'agit de l'histoire ouvrière, des luttes syndicales, de l'évolution de la technologie et des changements sociaux, etc. Lorsqu'on connaît le rôle fondamental du développement industriel dans l'essor économique et urbain de Montréal, il est primordial de s'assurer de la pérennité de ce patrimoine qui contribue grandement à définir l'image de la ville. Il est urgent d'agir. **Nous croyons que la Ville ne doit pas se contenter de reconnaître ce patrimoine, il lui faut aussi sensibiliser les compagnies, les propriétaires, les promoteurs immobiliers et la population,** puisque trop souvent, le patrimoine industriel est perçu comme inesthétique et menacé de démolition lorsqu'il n'est pas possible de le convertir en espace locatif.

Nous estimons aussi que des démarches de sensibilisation auprès des compagnies industrielles et commerciales doivent être entreprises pour les inciter à conserver leurs archives et à les rendre accessibles, car autrement il est impossible de retracer l'histoire du patrimoine industriel.

À ce sujet, nous aimerions encourager la Ville à retracer, inventorier et documenter son propre patrimoine industriel, dont une partie n'a fait l'objet d'aucune recherche ou inventaire à ce jour. On connaît très peu l'histoire matérielle de la Ville, de ses équipements (pompiers, travaux publics, aqueducs, etc.) et de la technologie utilisée au cours des années. Il est essentiel d'associer les historiens aux recherches sur ces sujets, aux inventaires et à la documentation des collections principales.

Exemples de patrimoines industriels méconnus appartenant à la Ville

- Véhicules d'entretien et de transports;
- Outils et machineries;
- Œuvres de génie souterraines et en surface comme l'aqueduc et les viaducs;
- Archives d'ingénierie.

5.3 Suggestions pour enrichir la Politique du patrimoine

- Publication et diffusion

La Ville n'a pas produit d'ouvrage de sensibilisation au patrimoine et à l'histoire de la métropole depuis longtemps. Les connaissances ayant évolué, un projet de l'envergure de *Pignons sur rue* devrait être envisagé avec la collaboration du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

- Des lieux où concentrer le savoir

Un centre de documentation physique ou virtuel devrait voir le jour afin de rendre accessible les études, recherches et projets patrimoniaux sur la Ville de Montréal. Aussi, la suggestion de fonder un ou des centres d'impulsion avait été soulevée. De tels centres -qui pourraient être joints au réseau des maisons de la culture- permettraient d'élaborer des actions innovatrices en sensibilisation populaire et en mise en valeur du patrimoine. De tels lieux répondraient à plusieurs objectifs énoncés dans le projet de Politique du patrimoine en accueillant les centres de documentation, les organismes de valorisation du patrimoine d'expression, les lieux d'initiatives citoyennes et les locaux des équipes multidisciplinaires.

- Implication des citoyens

Pour permettre aux citoyens de se sentir partie prenante du processus de valorisation du patrimoine de leurs quartiers, pourquoi ne pas leur offrir la possibilité d'établir, pour chaque arrondissement, un comité de citoyens pour la valorisation du patrimoine? En lien étroit avec les sociétés historiques concernées, de tels regroupements pourraient être utiles à la sensibilisation et à l'éducation de chaque résidant au patrimoine de son quartier.

6. Recommandations finales

En conclusion, nous recommandons donc les actions suivantes pour l'amélioration de la Politique du patrimoine.

- Meilleure inclusion de l'historien dans la Politique du patrimoine;

Reconnaissance des compétences de l'historien dans l'évaluation des objets patrimoniaux et reconnaissance de l'apport de la discipline historique en matière de « sens humain » donné au objet patrimoniaux.

- Inclusion au sein des équipes et groupements dédiés à la préservation du patrimoine;

Favoriser l'embauche d'historiens dans des postes permanents et mieux structurer les équipes pluridisciplinaires afin d'inclure des professionnels de toutes les disciplines reliées au patrimoine.

- Révision de la définition de la notion de « valeur historique »;

La valeur historique est une notion plus précise que celle exposée dans le projet de Politique. Nous souhaitons voir la définition offerte rendre à cette notion toute sa valeur.

- Ajout à la liste de critères d'évaluation des éléments que nous suggérons;

La valeur historique des objets évalués sera sans doute enrichie par la prise en considération des critères que nous suggérons d'ajouter. La profondeur de l'analyse faite en fonction des critères existants et de ceux que nous suggérons en sera accrue et ouvrira alors de nouvelles possibilités en ce qui aura trait à d'éventuelles activités de valorisation et d'interprétation.

Conclusion

Nous espérons que ce mémoire saura alimenter votre réflexion quand viendra le temps d'établir officiellement la Politique du patrimoine de la Ville de Montréal. Conscients que cette notion sera en perpétuelle évolution, nous avons voulu apporter notre pierre à l'édifice.

En espérant que saurez tenir compte de notre point de vue d'historiens jeunes, capables, compétents et désireux de nous impliquer plus activement dans la connaissance, la conservation et la mise en valeur de ce grand bien public qu'est notre patrimoine.

Merci de votre attention et bonne continuation.

Le comité sur le projet de Politique du patrimoine,
au nom du Réseau Histoire de l'UQAM;

Christian Arcand

Éliane Bélec

Éric David

Julie Duchesne

Montréal, le 31 janvier 2005

ANNEXES

Déclaration des compétences des étudiant-es et diplômé-es en histoire faite lors de la troisième Journée Carrière du Réseau Histoire, 3 novembre 2001.

DÉCLARATION DES COMPÉTENCES DES ÉTUDIANT-ES ET DIPLÔMÉ-ES EN HISTOIRE

Nous, étudiant-es et diplômé-es en histoire, voulons faire connaître aujourd'hui nos compétences provenant de notre formation à nos futurs employeurs tant du secteur privé que du secteur public. Nous voulons être reconnu-es à notre juste valeur et souhaitons que ces compétences soient prises en compte du fait qu'elles soient transférables sur le marché du travail. Nous voulons également promouvoir la formation en histoire, prouver aux futur-es étudiant-es que, pour nous, il y a un avenir dans l'étude du passé. En conséquence, nous déclarons que :

Nous sommes appelé-es à faire de la recherche. Nous devons mener des enquêtes, retracer des faits, dépouiller des archives. Pour ce faire, nous devons interroger les documents, remettre en cause des théories admises, chercher de nouvelles pistes d'explications. Notre rigueur intellectuelle réside dans notre capacité d'analyse et notre esprit de synthèse.

Nous sommes appelé-es à faire preuve d'esprit critique. En plus de vérifier l'authenticité de nos sources, nous devons mettre en contexte les textes à analyser, passer au crible l'argumentation des auteurs, confronter les nombreux témoignages et opposer les diverses interprétations.

Nous sommes appelé-es à expliquer les faits. Notre interprétation repose sur un questionnement préalable, sur un dépouillement rigoureux des archives, sur une analyse soignée et sur une explication causale, donc sur une démarche extrêmement méthodique.

Nous sommes appelé-es à être de bon-nes communicateur-trices tant à l'oral qu'à l'écrit. C'est pour cette raison que nous visons en tout temps l'intelligibilité. Notre discipline nous offre la possibilité de divulguer nos résultats de recherche pour permettre la diffusion et l'avancement de la connaissance historique. Produit de son époque, l'histoire est également une chose publique qui se partage, se diffuse et se discute. En conséquence, l'histoire peut susciter débats et combats : elle peut être lutte d'idées et joute oratoire. Elle n'est donc pas seulement un savoir réservé à une élite. Or, ce partage passe nécessairement par la maîtrise de la langue parlée et écrite, talent essentiel que tout individu formé en histoire doit posséder.

Nous sommes appelé-es à être créatif-ves et à la fine pointe de la technologie. Pour enrichir la connaissance historique, nous devons explorer de nouvelles avenues pour la recherche. Nous n'hésitons pas à remettre en question les principaux courants de pensée et à développer de nouvelles méthodes d'enquête. Nous sommes aptes à travailler avec les nouvelles technologies de l'information et des communications.

Nous sommes appelé-es à oeuvrer dans la multidisciplinarité. Notre formation en histoire nous permet de recevoir un enseignement dans d'autres domaines, que ce soit par l'entremise des cours suivis dans d'autres disciplines ou par la spécificité de notre champ d'étude : histoire politique, histoire des femmes, histoire sociale, histoire des sciences, histoire littéraire, histoire religieuse, etc. Cette multidisciplinarité nous permet d'acquérir une polyvalence très prisée sur le marché du travail.

Nous sommes appelé-es à être des citoyen-nes engagé-es. En notre qualité d'intellectuel-les, nous avons le devoir de prendre position, du moins de nous questionner sur les enjeux politiques, économiques, culturels et sociaux actuels. Nous sommes, à titre individuel, des esprits éclairés qui peuvent alimenter les débats à l'aide du recul que procure l'étude du passé.

Nous sommes appelé-es à faire preuve d'ouverture d'esprit. Nous devons chercher à comprendre les motivations, les buts et les désirs des auteurs que nous étudions. Nous faisons preuve d'une certaine objectivité.

Les habiletés et les connaissances acquises lors de notre formation sont à l'origine des compétences attendues des personnes formées en histoire. Il est clair que notre principale revendication aujourd'hui est qu'on nous reconnaisse, étudiant-es et diplômé-es en histoire, à notre juste valeur. Nous voulons prouver par cette déclaration que nous avons notre place sur le marché du travail et que nous pouvons apporter notre contribution à la société actuelle. Nous souhaitons fortement que notre voix soit entendue par les entreprises tant publiques que privées, et nous espérons surtout que les futur-es étudiant-es en histoire seront convaincu-es de la pertinence de suivre cette formation et du bien-fondé de leur profession.

Frédéric Barriault, (ma, histoire)

Carolyne Hébert (ba, histoire)

*Le projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal et la place de l'historien
Réseau Histoire UQAM, 2005*

Lettre d'appui du Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal.

Lettre adressée à Julie Duchesne par Paul-André Linteau, professeur et directeur des études des cycles supérieurs au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal.

30 janvier 2005

Madame Julie Duchesne,

J'ai pris connaissance du mémoire du Réseau histoire à propos du projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal.

Je veux apporter mon appui à cette démarche. Il est en effet important de sensibiliser les autorités de la Ville de Montréal au rôle des historiens et à l'importance de leur apport dans l'étude et la mise en valeur du patrimoine.

Au cours des dernières décennies, les historiens ont contribué de façon significative à étendre et à approfondir les connaissances sur l'histoire de Montréal et sur ses nombreuses facettes. Ils en ont exploré les dimensions spatiales, économiques, sociales, politiques, idéologiques, culturelles et matérielles à travers le temps. Ils ont produit des mémoires et des thèses, publié des articles et des livres, donné des cours et des séminaires, participé à la préparation d'expositions, à la production de films et d'émissions de télévision ayant pour thème Montréal et son histoire. Toute cette production apporte un éclairage fondamental à l'étude du patrimoine montréalais, mais elle en est aussi une partie constituante.

L'expertise acquise par les historiens montréalais est incontournable. Il faut s'assurer que les dirigeants municipaux en soient conscients.

Paul-André Linteau,
Professeur et
Directeur des études des cycles supérieurs,
Département d'histoire,
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Succursale Centre-Ville,
Montréal H3C 3P8
Tél.: (514) 987-3000, poste 3622
Fax: (514) 987-7813
linteau.paul-andre@uqam.ca